

Articoli/Articles

TRACES DE CONTROVERSE
DANS LES TRAITÉS GYNÉCOLOGIQUES HIPPOCRATIQUES
(*MALADIES DES FEMMES* C. 34, 63, 65 ET 114)

FLORENCE BOURBON
Université Paris-Sorbonne, F

SUMMARY

*HINTS OF CONTROVERSY IN HIPPOCRATIC GYNECOLOGICAL
TREATISES
(DISEASES OF WOMEN 34, 63, 65, AND 114)*

Four brief passages from Diseases of Women (= DW) criticize treatments practiced by some physicians. They deal with the use of remedies (astringent drugs, milk, and water) and with the confusion between two affections (ulcer and dropsy, which are kinds of bleeding). This paper tries to find out where the criticized practices come from. Some of them are described in a few other Hippocratic treatises or even in DW itself. Moreover, in order to try to find out who wrote each of the four passages, this paper highlights that many chapters have been composed by different authors at different times, and that DW has links with Places in man and with Regimen in acute diseases. Therefore, it appears that there was a controversy about the way to treat female patients: was it possible to take into account gynaecological symptoms without excluding the general ones?

La *Collection hippocratique* comporte plusieurs traités gynécologiques: *Nature de la femme*, *Maladies des femmes*, *Superfétation*, *Femmes stériles* et *Excision du fœtus*. Ces titres ne rendent pas toujours compte de leur contenu varié, qui se décline sous forme de

Key words: Hippocrates - Gynecological Treatises - Polemics - Authorship

discours théoriques, d'aphorismes, de descriptions de maladie et de prescriptions thérapeutiques plus ou moins détaillées. Tous ces écrits étant de surcroît dus à plusieurs auteurs, d'époque ou d'atelier différents, et composés chacun selon une logique propre, il s'ensuit non seulement des redites¹ mais également des divergences². Ces dernières, en raison de leur formulation impersonnelle et de leur isolement, restent plutôt discrètes. Il arrive cependant qu'un désaccord sur une pratique médicale soit exprimé haut et fort. *Maladies des femmes* (Mul.), sans doute parce qu'il est le traité le plus long, en présente à lui seul quelques exemples, dont deux ont déjà retenu l'attention des spécialistes de la *Collection hippocratique*:

Mul. Ic. 2, Grensemann 94.27-29 (= Li. 8.20): ὡς φῦμα γίνεται ὑπὲρ τοῦ βουβῶνος ἀκέφαλον, μέγα, ἐρυθρόν· καὶ τῶν ἰητρῶν πολλοὶ ἤδη οὐκ εἰδότες τοῦτο οἶόν ἐστιν ἔταμον καὶ ἐς κίνδυνον ἤγαγον οὕτως.
Il se forme comme une tumeur au-dessus de l'aîne, acéphale, grosse et rouge. Plusieurs médecins déjà, sans savoir de quoi il s'agissait, ont pratiqué une incision et mis ainsi la patiente en danger.

Mul. I c. 62, Grensemann 114.2-5 (= Li. 8.126): Ἄμα δὲ καὶ οἱ ἰητροὶ ἀμαρτάνουσιν, οὐκ ἀτρεκέως πυνθανόμενοι τὴν πρόφασιν τῆς νόσου, ἀλλ' ὡς τὰ ἀνδρικὰ νοσήματα ἰόμενοι· καὶ πολλὰς εἶδον διεφθαρμένας ἤδη ὑπὸ τοιούτων παθημάτων.
En même temps, les médecins se trompent, parce qu'ils ne s'informent pas avec rigueur sur la cause initiale du mal mais le traitent comme une maladie chez un patient masculin, et j'ai vu plusieurs femmes déjà perdues affections de ce genre.

Ces deux exemples présentent quelques points communs. D'abord, ils se réfèrent à une expérience personnelle, par le "j'ai vu" dans le second, et simplement par le "déjà" dans le premier, qui suffit à suggérer que la situation a été rencontrée. Ensuite, ils sont imputables à un même auteur, qui plus est, identifiable: celui de la trilogie *Génération-Nature de l'enfant-Maladies IV*³. Enfin, ils revendiquent la gynécologie comme une spécialité, le danger venant des médecins

qui négligent les spécificités d'un corps féminin. Le second texte est sans équivoque sur ce point, et le premier fait allusion à une intervention pratiquée sur des corps masculins⁴.

Cette voix qui se distingue si bien au cœur des centaines de pages de *Maladies des femmes* témoigne d'un certain aplomb. Elle n'est peut-être pas la seule à se faire entendre dans la foule des textes anonymes, car trois autres passages mentionnent des "médecins", ἰητροί, ou y font allusion, ce qui implique l'existence de controverses⁵:

1) *Mul. I c. 34c* (Li. 8.80.20-22): *il ne faut pas provoquer de resserrement comme le font les médecins.*

2) *Mul. I c. 65* (Li. 8.134.12-13): *les médecins soignent la maladie comme une hydropisie; mais ce n'en est pas une.*

3) *Mul. II c. 114* (Li. 8.246.6-7): *certains (médecins)⁶ croient qu'il s'agit d'un flux mais c'est différent.*

Ces trois passages, contrairement aux deux premiers, ne renvoient pas à une expérience personnelle et n'ont encore été attribués ni à un auteur de la *Collection* ni à un atelier de médecins. Il est possible de leur adjoindre un quatrième, qui n'emploie pas ἰητροί, sous-entendu, mais qui s'appesantit suffisamment sur des choix contradictoires pour s'inscrire dans une controverse:

4) *Mul. I c. 63* (Li. 8.128.19-23): *Il y en a qui, à ces femmes éprouvant des maux de tête, font boire du lait parce qu'elles ont mal à la tête, et d'autres qui leur font boire de l'eau parce qu'elles éprouvent des défaillances. C'est le contraire, je pense...*

Ce passage⁷, s'il exprime un avis à la première personne, le fait avec modération sans vanter une expérience personnelle. Comme les trois précédents, il n'a pas encore été rattaché à un niveau d'écriture défini. Ces quatre extraits sont-ils liés aux deux autres prises de position attribuées à l'auteur de *Génération*? Les textes hippocratiques qui

sont parvenus jusqu'à nous permettent-ils d'en apprendre davantage sur les controverses qu'ils évoquent?

Afin de répondre à ces questions, nous chercherons, cas par cas, si la pratique incriminée se trouve attestée dans la *Collection hippocratique* et s'il est alors possible de la resituer dans son contexte d'origine. Nous nous demanderons également si l'auteur de la critique s'appuie sur un savoir hippocratique et dans quelle mesure il a participé à l'élaboration de *Maladies des femmes*.

I. À propos des remèdes "resserrants"

La première critique se situe au c. 34 de *Maladies des femmes*. Ce chapitre commence par une description de la grossesse et de l'accouchement (34a)⁸, qui appartient au même niveau d'écriture que *Génération*. Il continue par une série de remèdes contre les troubles se produisant au cours d'un accouchement (34b)⁹ et par une série de recettes pharmacologiques en cas de gonflement de la matrice survenant pendant ou après un accouchement (34c)¹⁰. Il s'achève par un remède isolé qui traite des lésions dermatologiques survenant aux parties génitales (34d)¹¹. Un auteur a donc apparemment rassemblé un matériel épars pour créer une unité sur l'accouchement. La prise de position est formulée au début de la troisième partie (34c) et introduit la série de recettes de la façon suivante:

Ἄσσα δὲ οἰδήματα γίνεται ὑστερικὰ ἐν τόκῳ ἢ ἐκ τόκου, οὐ
χρὴ στύφειν, οἷα οἱ ἰητροὶ ποιέουσιν· φάρμακα δὲ τάδε ἄριστα
προσφέρειν·

1 δὲ om. V^a || γίνεται θM: γίνεται V^a || 2 οἷα οἱ ἰητροὶ ποιέουσιν M: οἷα
ἰητροὶ ποιέουσι θ οἷα ποιούσιν οἱ ἰητροὶ V^a || φάρμακα δὲ τάδε ἄριστα
θM: τά δὲ φάρμακα ἄριστα V^a || 3 προσφέρειν om. θ.

*Pour tout gonflement qui se produit à cause de l'utérus, au cours d'un accouchement ou à la suite d'un accouchement, il ne faut pas provoquer de resserrement comme le font les médecins; voici les médicaments les meilleurs à administrer...*¹²

Le médecin déconseille ici de prescrire un traitement qui “resserre” et propose en contrepartie des formules pharmaceutiques jugées plus efficaces¹³. Le gonflement, parce qu’il est provoqué par l’utérus, se situe probablement au niveau du bas-ventre. Le verbe στύφειν exprime justement dans la *Collection* le resserrement d’un ventre ou d’un organe. Pour le transit intestinal, il traduit la constipation, par opposition à τήκειν, “fondre”, qui traduit le relâchement¹⁴. De même, les substances médicamenteuses dites στύφοντα s’opposent aux substances dites διαχωρητικά, “laxatives”¹⁵. Leur effet se rapproche ainsi de celui des substances astringentes, στρυφνά, comme en témoigne un passage où l’adjectif est employé à proximité du verbe στύφειν:

*Les médicaments astringents (στρυφνοίσιν) ont pour effet de resserrer la plaie (ὡς στυφόμενον τὸ ἔλκος).*¹⁶

Dans les traités gynécologiques, le verbe simple στύφειν est employé seulement dans deux autres passages, pour l’action des compresses internes devant réduire l’ouverture de l’orifice utérin¹⁷ et pour l’action d’un lavement de l’utérus suivant une purgation¹⁸. Le composé ὑποστύφειν, “resserrer légèrement”, indique l’effet des remèdes recommandés contre le flux utérin¹⁹. Or aucune de ces occurrences ne se situe dans un passage qui fasse état d’un gonflement pendant ou après l’accouchement. Dans les cas de gonflement, même hors accouchement, les médecins administrent plutôt un traitement émollient et relâchant²⁰.

Seul le c. 50 de *Maladies des femmes I* pourrait prêter le flanc à la critique. Il s’agit d’un cas d’inflammation après accouchement (ἐκ τόκου) où le bas ventre de la patiente est fortement gonflé²¹. Le traitement commence par une prescription de potage (qui existe isolée dans *Nature de la femme*²²), continue par une prescription d’hydromel et de vin aqueux, et s’achève par une série de directives:

Mettre en cataplasme sur le bas-ventre des compresses rafraîchissantes, prescrire le moins possible d'aliments solides, bloquer le ventre (τὴν γαστέρα ἴστασθαι), soigner la tête et mettre des cataplasmes sur l'hypocondre²³.

L'effet recherché semble être resserrant, mais il concerne surtout les symptômes non gynécologiques de l'affection venus s'ajouter au gonflement: le dérangement du ventre et la forte fièvre²⁴. D'autre part, les directives n'appartiennent pas au même niveau d'écriture que le début de la partie sémiologique²⁵.

Du côté des écrits non gynécologiques, les recherches ne sont guère plus fructueuses. Les gonflements se traitent surtout par évacuation, plus rarement par incision. Un aphorisme indique la résolution de gonflements (οἰδήματα) avec un terme proche (ισχναίνει, "diminue") mais le traitement se réduit à l'aspersion d'eau froide²⁶.

L'emploi de στύφειν reste de toute façon remarquable, car il est nettement plus fréquent dans les traités non gynécologiques. Il crée même un lien fort avec *Lieux dans l'homme*, où il est employé quatre fois, y compris dans le chapitre final consacré à la gynécologie²⁷. Comme les pratiques thérapeutiques qui y sont prônées ne contredisent pas les recommandations de *Maladies des femmes* I c. 34c²⁸, l'auteur de *Lieux dans l'homme* serait plutôt du côté de l'attaquant que de celui des cibles. Quelques traits stylistiques font bien écho à des chapitres gynécologiques, mais ils restent trop isolés pour être significatifs²⁹.

Bien que rien n'autorise à attribuer le passage à l'auteur de *Génération*³⁰, la démarche est similaire puisque l'attaque vise des praticiens - peu férus de gynécologie? - qui auraient eu le tort d'appliquer à des cas gynécologiques des traitements pratiqués couramment dans des maladies communes aux femmes et aux hommes.

2. À propos de l'hydropisie

Le passage où se situe la seconde critique commence un exposé pathologique (*Mul.* I c. 65) dont il constitue la partie sémiologique. Il

est suivi d'un scénario thérapeutique et d'un pronostic final de stérilité. Voici la description qu'il donne de l'affection:

Ἦν δὲ ἐλκωθέωσι σφοδρῶς, αἷμα καὶ πύον καθαίρεται, καὶ ὀδμὴ βαρῆ· καὶ ὀκόταν ἢ ὀδύνη προσλάβῃ, ὡς ὑπὸ ὠδίνος τὸ πλῆθος τὰ περὶ τὸν ῥόον γίνεται. Καὶ ὀκόταν ὁ χρόνος ἦ, τὰ σκέλεα καὶ οἱ πόδες οἰδέουσι, καὶ ἰῶνται οἱ ἰητροὶ ὡς ὕδρωπα· τὸ δὲ οὐ τοῖον.

1 δὲ θ: δ' M om. V^b || ἐλκωθέωσι θV^b: ἐλκωθῶσι M || post ὀδμὴ add. γίνεται Littre 2 || ὀκόταν MV^b: ὀπόταν θ || προσλάβῃ Littre: προσβάλλῃ θMV^b || ὑπὸ ὠδίνος θ: ὑπ' ὠδίνος M ὑπόδίνος V^b || 3 ὀκόταν MV^b: ὅταν θ || οἰδέουσι θ: οἰδέουσιν M οἰδεῦσι V^b.

Si la matrice s'est vivement ulcérée, du sang et du pus en sont expurgés, une odeur pénible survient; quand la douleur s'est emparée de la malade, et il y a elle se produit comme une douleur d'accouchement, le plus souvent près de l'apparition du flux. Lorsque du temps a passé, les jambes et les pieds gonflent, et les médecins soignent la maladie comme une hydropisie; mais ce n'en est pas une³¹.

Le gonflement des jambes et des pieds est présenté comme un symptôme tardif qui risque d'être interprété comme un signe d'hydropisie. Deux passages de la *Collection* attestent effectivement qu'il en est caractéristique³². Dans les traités pathologiques, cette affection se présente même comme l'évolution possible de plusieurs maladies³³. En gynécologie, l'hydropisie qui affecte l'utérus (comme elle pourrait affecter le poumon chez n'importe quel malade³⁴) ne génère pas de gonflements aux pieds mais seulement aux jambes³⁵; elle peut se manifester par une altération de la rate³⁶ ou par une humidité excessive de l'orifice cervical³⁷. En revanche, le gonflement limité strictement aux pieds et aux jambes renvoie au flux rouge décrit en *Maladies des femmes II* c. 120³⁸.

L'auteur de la critique tient donc un discours en conformité avec les écrits gynécologiques et, comme pour le premier passage examiné, incite le lecteur à se défier des pratiques communes. Il s'appuie en outre sur le matériel qu'il vient enrichir. Le chapitre où se situe la

critique (*Mul. I* c. 65) suit trois types d'hydropisie (c. 59-61)³⁹ et deux types d'ulcère utérin (c. 64-65); il les complète par un dernier exemple d'ulcère qui risquerait d'être confondu avec une hydropisie⁴⁰. Des termes identiques assurent même une continuité avec les deux premiers types d'ulcère⁴¹ et créent un lien avec deux chapitres sur le flux rouge (*Mul. II* c. 120 et 122)⁴², eux-mêmes liés aux deux premiers types d'ulcère⁴³. Si de tels rapprochements n'autorisent pas à parler d'unité d'auteur, ils impliquent néanmoins que l'auteur de la critique connaissait bien ces écrits et qu'il a contribué à l'enrichissement de *Maladies des femmes*.

3. À propos du flux utérin

La troisième critique constitue, comme la seconde, les premières lignes d'un exposé pathologique (*Mul. II* c. 114) et précède le détail du traitement. Le passage définit d'emblée l'affection et ouvre une parenthèse étiologique:

Ὄκóταν γυναικί αίμα ῥέη ἐκ τῶν ἄρθρων ὑπὸ τόκου διεφθορούη ἢ ὑπὸ νούσου· οἶονται δ' ἔνιοι τοῦτο ῥόον εἶναι, τὸ δ' ἐστὶν ἑτεροῖον· τοῦτο μὲν γὰρ ἐκ τῶν ἄρθρων κακ τῆς ὀσφύος καὶ ἰσχύου κολλῶδες ἐστὶν ὁμοῦ τῷ αίματι· κείνο δὲ ἀπὸ ὑστερέων καὶ κοίλων φλεβῶν καθαρόν αίμα.

1 Ὄκóταν MV^b: ὅταν θ || ῥέη MV^b: ῥαίη θ || ἐκ θ: ὑπὸ MV^b || διεφθορούη Littré: διεφθορούαι MV^b διεφθὸν ῥούη θ || 2 ἢ ὑπὸ θV^b: ἢ ἀπὸ M || νούσου θ: πόνου MV^b || post τοῦτο add. τῶν ἰητρῶν Littré || 3 τοῦτο MV^b: τὸν θ || γὰρ om. MV^b Littré || post κακ add. ἐστὶν ἑτεροῖον V^b || ἐστὶν om. V^b Littré || ἀπὸ θM: α ὑπὸ (sic) V^b.

Quand du sang coule des articulations⁴⁴ chez une femme épuisée par un accouchement ou une maladie - certains croient qu'il s'agit d'un flux mais c'est différent: le premier, issu des articulations, du bassin et de la hanche, est collant et mêlé au sang; le second, provenant de l'utérus et des vaisseaux creux, est un sang pur⁴⁵.

La présentation diffère de celle des trois autres cas d'écoulement sanguin (*Mul. II* c. 110, 112, 113) car ici le flux pathologique se carac-

térise par son origine. L'unique indice permettant de le reconnaître, sa texture collante, n'est donné qu'après. La cause déclenchante elle-même reste peu déterminante, l'état d'épuisement pouvant faire suite à un accouchement ou à une maladie. L'étiologie vient donc justifier l'identification: il s'agirait d'une affection générale que certains médecins prendraient à tort pour une affection locale.

Or dans les écrits gynécologiques, un seul passage fait état d'un écoulement "collant" (κολλώδης), au début du c. 3 de *Maladies des femmes*:

Si les règles (ἐπιμήνια) ne viennent pas du tout à cause d'une maladie, ou si elles sont épaisses, visqueuses (γλίσχροα) ou collantes (κολλώδεα), il faut d'abord purger le ventre, par le haut comme par le bas⁴⁶.

Son auteur, contrairement à celui de la critique, prétend que les règles, c'est-à-dire l'écoulement utérin par excellence, peut être collant sous l'effet d'une affection. La critique dénoncerait-elle également une confusion entre flux pathologique et règles ? La distinction entre les deux est sans doute moins tranchée, comme en témoigne le tout premier exposé de *Maladies des femmes II*:

L'écoulement rouge (ῥόος ἐρυθρός) se produit à la suite d'une fièvre, et surtout d'un avortement. Il se produit également à la suite d'une rétention des règles, lorsqu'après avoir été retenues elles font soudain irruption⁴⁷.

Cet exposé, pas plus que les deux qui le suivent sur l'écoulement sanguin (c. 112, 113), ne mentionne l'existence d'une humeur collante ou visqueuse. Dans la *Collection*, les autres écoulements utérins sont roussâtres (*Mul. II* c. 115), blanchâtres ou jaunâtres (*Mul. II* c. 116-121), phlegmatiques (*Mul. I* c. 57-58), aqueux (*Mul. I* c. 60-61) ou bien à la fois purulents et sanguins (*Mul. I* c. 63-66). Les deux seuls emplois de κολλώδης dans *Maladies des femmes* pour désigner le flux coïncident donc avec deux positions adverses et pourraient avoir conservé le témoignage de deux praticiens opposés.

Le passage où sont mentionnées les règles “collantes” se situe dans la seconde strate du c. 3 de *Maladies des femmes*⁴⁸. Comme il dispose d’une rédaction parallèle (où il manque le terme κολλώδης)⁴⁹ et n’appartient pas au même niveau d’écriture que l’ensemble du chapitre, il a probablement été extrait de son contexte d’origine. Le matériel démantelé et dispersé contenait peut-être un exposé pathologique sur les écoulements collants bien plus développé que le bref passage qui nous est parvenu. On notera enfin que le seul passage à faire écho à la critique est encadré par deux textes dont la tradition manuscrite s’avère particulièrement compliquée⁵⁰.

L’auteur de la critique, lui, s’appuie sur des connaissances de médecine générale bien attestées dans la *Collection hippocratique*. Les traités *Glandes*, *Chairs* et *Épidémies VII* signalent l’existence d’une substance collante au niveau des articulations⁵¹, tandis que l’expression, φλέβες κοίλαι, “vaisseaux creux” ou “veines creuses”, se retrouve dans *Chairs*, *Régime* et *Maladie sacrée*⁵². Le traité *Affections internes* suggère même que le sang y est pur⁵³. Le texte semble donc plus proche de *Chairs* que des traités gynécologiques⁵⁴.

D’un point de vue idéologique, le texte s’accorde néanmoins avec un principe récurrent dans *Maladies des femmes II*, celui de prendre en considération le corps entier (τὸ ὅλον σῶμα) de la patiente⁵⁵. Car pour distinguer l’écoulement sanguin par épuisement de l’écoulement de sang par affection utérine, il faut certes identifier la texture collante du flux, mais procéder également à un interrogatoire pour savoir si le corps tout entier a souffert, d’un accouchement ou d’une maladie. Le médecin ne doit donc pas s’en tenir aux observations mais rechercher l’élément qui a provoqué l’affection, la cause déclenchante, πρόφασις. Il doit garder à l’esprit que certaines affections ne se limitent pas à une partie spécifique mais touchent le corps tout entier⁵⁶.

Alors que dans la précédente critique il s’agissait de se défier d’une maladie commune (l’hydropisie) pour identifier une maladie gynécologique (l’ulcération de l’utérus), il s’agit ici de ne pas se focaliser

sur les troubles gynécologiques (les flux utérins) afin d'identifier une maladie commune (écoulement par épuisement), même si la voie d'évacuation est spécifique au corps féminin.

4. À propos de l'usage du lait

La dernière critique apparaît au cœur d'un exposé sur un type d'ulcère utérin, au c. 63 de *Maladies des femmes I*, qui comprend trois parties, sémiologique, étiologique et thérapeutique. Les étapes du traitement sont particulièrement détaillées et, entre la prescription d'un potage pour les patientes qui ont le moins de forces et la prescription d'un lavement pour celles qui en ont davantage, s'est glissée une digression sur le traitement des maux de tête:

Εἰσὶ δὲ τινες οἱ ταύτησι κεφαλαλγέουσιν πιπίσκουσι γάλα, ὅτι κεφαλὴν ἀλγέουσιν, οἱ δὲ ὕδωρ, ὅτι λιποθυμέουσι· τάναντία δὲ οἴομαι εἰ κεφαλὴν ἀλγέοιεν καὶ φρενῶν εἴη ἄψις, ἄρμοσει ὕδωρ, ὅτε δὲ δάκνεται καὶ δριμέα ἐστὶ, γάλα ταύτησιν εὐμενές.

1 τινες om. V^b || κεφαλαλγέουσιν θ: κεφαλᾶλγέουσι *Aphor.* V.64 κεφαλὴν ἀλγεούσησι MV^b Littré || 2 ἀλγέουσι θ: ἀλγεύσι MV^b || λιποθυμέουσι Littré: λιπο- θ λιποθυμεύσι M λιποθυμεύσι V^b || τάναντία MV^b: ταντια θ || 3 εἰ om. θ || ἀλγέοιεν θ: ἀλγέοιε V^b ἀλγέουσι M || ἄρμοσει θ: ἄρμοσον (sic) V^b ἀρμόσσον M || 4 δάκνεται MV^b: δάκνεται θ || δριμέα θ: δριμεία MV^b.

Il y en a qui, à ces femmes éprouvant des maux de tête, font boire du lait parce qu'elles ont mal à la tête, et d'autres qui leur font boire de l'eau parce qu'elles éprouvent des défaillances. C'est le contraire, je pense: si elles ont mal à la tête et s'il y a atteinte des phrènes, c'est l'eau qui conviendra, tandis que lorsqu'il y a mordication et écoulements âcres, le lait leur est bénéfique⁵⁷.

Le passage fait écho au symptôme principal de la partie sémiologique, d'intenses maux de tête (κεφαλὴν ἀλγέει σφοδρῶς), et peut-être à un second symptôme, l'état de faiblesse (ἀσθενεῖν μιν λαμβάνει). La critique rejette d'abord l'utilisation du lait contre les maux de tête et celle de l'eau contre les défaillances pour proposer

ensuite un rectificatif. Ce dernier reprend les substances en question sans toutefois opérer une inversion parfaite des symptômes. Dans la clause sur l'effet de l'eau, a été ajoutée une allusion aux phrènes (siège de l'intelligence⁵⁸), et dans la clause sur l'effet du lait, les crises de faiblesse ont été remplacées par de la mordication accompagnée d'un écoulement âcre. Or dans la partie sémiologique, il est bien question de trouble de la raison (παρανοει) et d'écoulement âcre et mordicant (δοιμέα, δάκνει)⁵⁹. Il semble même que la digression critique, malgré sa formulation évasive ("certains"), porte sur une étape du traitement exposée précédemment dans le même chapitre, celle qui concerne les douleurs situées dans le haut du corps chez une patiente forte (ισχύρη):

Lorsque c'est la saison d'été, donner à boire en même temps du petit-lait, que vous aurez fait bouillir, pendant cinq jours si elle le peut. S'il n'y a pas de petit-lait, faire bouillir du lait d'ânesse et le donner à boire pendant trois ou quatre jours. Après la cure de lait (γαλακτοποσίην), restaurer à l'eau (ύδατι ἀναχομίσαι) et avec les aliments convenables⁶⁰.

Le lait est ici destiné à traiter la douleur et l'eau à ravivorer la patiente, selon la logique thérapeutique dénoncée dans la digression critique. Celui qui a inséré son rectificatif n'avait-il plus moyen de supprimer le paragraphe précédent? Il est probable que les contraintes matérielles de la copie ne permettaient pas l'effaçage d'un passage gênant ou son remaniement complet. Cependant, si l'on prête davantage d'attention à la rédaction de la digression, le traitement incriminé n'est pas si mauvais. L'eau, qui aurait été prescrite à tort pour ravivorer la patiente, agirait plutôt, d'après le rectificatif, sur les maux de tête; quant au lait, qui aurait été prescrit à tort contre les maux de tête, il agirait plutôt sur la mordication et l'écoulement âcre. Comme il s'agit là des symptômes majeurs de l'affection, on peut supposer qu'un auteur a inséré un commentaire pour justifier autrement le traitement adopté. Ce dernier prêtait en effet le flanc à la critique,

puisque d'autres passages de la *Collection* recommandent de traiter les maux de tête à l'eau et les crises de faiblesse au lait⁶¹. L'insertion vient donc autoriser le traitement sans discréditer ni l'auteur du traitement, ni celui de l'insertion.

Tant d'égards pour le traitement mis en cause témoigneraient-il d'un profond respect envers une œuvre majeure ou un médecin éminent? Le c. 63, digression exceptée, forme un ensemble homogène et appartient à un niveau d'écriture bien représenté dans *Maladies des femmes*. Certains traits stylistiques le rapprochent d'autres exposés⁶² et la prescription de lait de chèvre bouilli renvoie à une série de compléments thérapeutiques apportés aux chapitres gynécologiques de l'auteur de *Génération*⁶³.

Ces égards rappellent également certaines remarques faites par l'auteur d'*Articulations*, toujours conscient des difficultés liées à l'exercice de la profession⁶⁴. La critique pourrait d'ailleurs elle-même avoir été rédigée par un auteur renommé et soucieux de prouver son savoir. Or le choix thérapeutique soutenu dans la digression se retrouve exprimé avec force dans *Régime des maladies aiguës*:

Néanmoins, si on s'attend dans ces maladies à une forte lourdeur de tête (καθηβαρίην ισχύσθην) ou à une atteinte des phrènes (φρενῶν ἄψιν), il faut supprimer complètement le vin. C'est l'eau (Ἰδατι δὲ), dans un tel cas, qu'il faut utiliser, ou bien il faut donner du vin coupé d'eau et paillet et sans aucun bouquet⁶⁵.

L'expression φρενῶν ἄψιν est remarquable. Dans toute la *Collection hippocratique*, elle n'est employée qu'une seule fois dans *Maladies des femmes*, dans la digression critique, et deux fois dans *Régime des maladies aiguës*⁶⁶. C'est encore dans ce traité que l'on retrouve, comme dans la digression critique, l'emploi exceptionnel de εὐμηνής suivi du datif⁶⁷, à propos de l'usage de l'oxymel, et l'emploi conjoint de ἔνιοι et τὰ ἐναντία, à propos de la situation des oiseaux à gauche ou à droite et de leur interprétation chez les

augures⁶⁸. Or ce dernier passage condamne les oppositions radicales entre médecins: si les uns jugent excellent un remède jugé nuisible par d'autres, la médecine n'aura pas plus de valeur que la divination, les devins étant incapables de s'accorder tous sur la situation des oiseaux qui est de bon augure. L'auteur de la critique aurait-il tout simplement cherché à estomper l'opposition entre deux choix thérapeutiques? Il faut du moins reconnaître que ses centres d'intérêt et ses expressions sont communs à l'auteur de *Régime des maladies aiguës*. S'il s'agissait du même médecin, il faudrait admettre alors que l'auteur de la seule critique qui nous soit parvenue sur les *Sentences cniennes*, celle qui ouvre *Régime des maladies aiguës*, aurait collaboré au remaniement des textes gynécologiques d'origine cnienne.

Quoi qu'il en soit, la dernière critique s'apparente à celle du cas précédent puisqu'elle dénonce chez l'auteur d'un exposé gynécologique une méconnaissance des remèdes administrés couramment dans les maladies communes.

Conclusion

Ces quatre traces de controverse au sein de *Maladies des femmes* viennent confirmer l'existence d'une tension entre approche gynécologique et approche généraliste. Les critiques peuvent aussi bien revendiquer la première, comme le faisait déjà l'auteur de *Génération*, que la seconde, motivées alors par la crainte qu'une approche focalisée sur les parties du corps éclipse la prise en compte du corps entier. Elles n'indiquent pas forcément deux camps opposés mais témoignent surtout d'une âpre recherche de l'équilibre dans le traitement des femmes malades.

La reprise d'une expression rare ou caractéristique n'indique pas forcément non plus une identité d'auteur, mais peut trahir tout simplement la citation d'un recueil de référence. Car les savoirs, s'il était encore permis d'en douter, ont circulé; qu'ils aient été portés

par les écoles de Cnide ou de Cos, ils étaient partagés et discutés. Dénoncer les lacunes d'un ouvrage n'interdisait même peut-être pas de travailler plus tard à les combler.

Ces passages critiques fonctionnent finalement comme des renvois internes et nous renseignent sur les phases d'élaboration d'une oeuvre colossale qui a recensé et structuré des savoirs véhiculés pendant des décennies sur les maladies des femmes. Cette oeuvre doit en grande partie sa richesse et sa complexité aux débats et controverses dont elle porte encore les traces.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

1. Un même chapitre peut ainsi apparaître, quasi à l'identique, dans deux traités différents. Pour un exemple de rédactions parallèles en série dans les écrits gynécologiques, voir BOURBON F., *Hippocrate. Nature de la femme*. Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. XII-XVI.
2. Par exemple, le passage de *Femmes stériles* (*Steril.* 20.16, Li. 8.444) qui stipule l'absence de normes pour évaluer l'état et la constitution d'une patiente s'oppose au prologue de *Nature de la femme* (*Nat. mul.* c. 1, Bourbon 2 = Li. 7.312) qui définit des catégories de patientes en fonction de leur teint et de leur corpulence.
3. Voir GRENSEMANN H., *Knidische medizin, Teil I*. Berlin, 1975, p. 103-115, JOLY R., *Hippocrate. Génération-Nature de l'enfant—Maladies IV*. Paris, Les Belles Lettres, 1970, p. 24-27, GIORGIANNI F., *Hippokrates, Über die Natur des Kindes* (De genitura und De natura pueri). Herausgegeben, ins Deutsche und Italienische uebersetzt und textkritisch kommentiert. Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 2006, p. 24-25 et CRAIK E. M., *The Hippocratic treatise On Glands*. Leiden-Boston, Brill, 2009, p. 26.
4. L'apparition de tumeurs à l'aîne est attestée en *Glandes* 8.1 (Joly 117 = Li. 8.562) mais sans indication de traitement.
5. L'emploi de ἡτρός et de ἡτροί dans les textes hippocratiques semble indiquer l'existence d'une polémique particulièrement vive (voir DUCATILLON J., *Polémiques dans la Collection hippocratique*. Paris, 1977, p. 267).
6. Le texte des manuscrits diffère de celui de l'édition de Littré où a été ajouté le groupe τῶν ἡτρώων. Voir *infra* le texte et son apparat critique.

7. Contrairement aux trois précédents, le passage a été relevé par J. Ducatillon qui précise dans sa thèse que sa liste des allusions polémiques dans la *Collection hippocratique* n'est pas exhaustive (cit. p. 256).
8. *Mul. I* 34a = Grensemann 124.24—126.6 = Li. 8.78.11—80.5.
9. *Mul. I* 34b = Li. 8.80.5-19. Les trois premiers remèdes correspondent respectivement aux c. 69, 70 et 68 de *Nature de la femme* (Bourbon 73-74 = Li. 7.402), tandis que le quatrième et dernier n'a pas d'équivalent.
10. *Mul. I* 34c = Li. 8.80.20—82.9.
11. *Mul. I* 34d = Li. 8.82.9-12. Dans la traduction de Littré, le remède est destiné à “une accouchée”. Le texte grec de son édition comporte παιδοῦσα, conjecture de Foes qu'il est de toute façon difficile de traduire de cette manière. Les manuscrits, tout comme ceux de la rédaction parallèle transmise par *Nature de la femme* (*Nat. mul.* c. 100, Bourbon 83-84 = Li. 7.416), le destinent en réalité à une fillette ou à un nouveau-né (παιδίου). Soit le texte a été mal lu ou mal compris par l'élaborateur du chapitre, soit il a été ajouté comme traitement à un nouveau-né.
12. *Mul. I* c. 34c, Li. 8.80.20-22. Collation personnelle des manuscrits : M = *Marcianus gr.* 269 [coll. 533], s. X ; θ = *Vindobonensis med.* gr. 4, s. XI; V^a = *Vaticanus gr.* 276, s. XII, ff. 1-149. Traduction personnelle, comme pour tous les extraits des traités gynécologiques.
13. Les ingrédients (cumin, anis, séséli, pivoine...) sont les mêmes que ceux couramment cités dans *Nature de la femme*, qui a conservé des recettes très anciennes. Seule la dernière formule se distingue par un ingrédient exceptionnel (les rameaux de myrte, μυρτιδάνου κλωνία, Li. 8.82.6) et par une allusion à un antitussif pédiatrique (Li. 8.82.9) transmis par le catalogue final de *Maladies des femmes I* (*Mul. I*, Li. 8.122.3). Cette formule a donc pu être ajoutée plus tard, comme l'a été le remède contre les lésions.
14. Voir les emplois de στύφεισθαι et τήκεσθαι en *Airs, eaux, lieux* 7.13, Jouanna 204 (= Li. 2.32). Comparer avec *Aff.* c. 40 (Li. 6.250.8-10) où στύφειν s'oppose à ὑπάγειν pour l'état du ventre et de la vessie.
15. Voir *Lieux dans l'homme*, 45.3 (*Loc. hom.* Joly 75 = Li. 6.340) et comparer avec *Acut.* (*Sp.*) 47.2, Joly 89 (= Li. 2.486), φακὸς δὲ στύφει, “la lentille est resserrante”.
16. *Loc. hom.* 13.7 (Joly 54 = Li. 6.302). De même, un traitement purgatif peut être suivi d'un lavement aux substances astringentes (στρυφνοῖσιν, *Mul. II* c. 112, Li. 8.242.7) ou resserrantes (voir note 19).
17. *Mul. I* c. 166, Li. 8.344.17, ἡρόμα στύφουσι, “qui resserrent légèrement”.
18. *Mul. I* c. 79, Li. 8.198.17, ἡρόμα στύφοντι, “qui resserre légèrement”.

19. *Nat. mul.* 90.4 (Bourbon 79 = Li. 7.410): προσίθει ὅ τι ἂν ἀποστύφη, “appliquez tout ce qui peut resserrer légèrement“. Comparer avec les deux notes précédentes et *Loc. hom.* 20.1 (Joly 59 = Li. 6.312), où, dans un cas de fluxion (ῥεῦμα), un second lavement resserrant (στυφόντων τινί) suit un premier lavement purgatif, et avec *Loc. hom.* 47.11 (Joly 79 = Li. 6.348) où, dans un cas de flux gynécologique, sont préconisés des remèdes resserrants (τοῖσι στύφουσι).
20. Par exemple, en *Nat. mul.* c. 9 (Bourbon 12 = Li. 7.324), dans un cas de rétention des lochies (l’écoulement qui se produit pendant plusieurs jours après un accouchement), le ventre et les jambes sont gonflés (οἰδεῖ) et tout est fait pour amollir le ventre et déclencher la purgation. En *Mul. I c.* 54 (Li. 8.112), dans un cas d’inflammation *post partum*, l’utérus gonfle (οιδέουσι) et le traitement est purgatif et émollient. La formule de rappel qui y figure, “administrer les médicaments que j’écrirai”, pourrait très bien renvoyer à la série de *Mul. I c.* 34c.
21. *Mul. I c.* 50, Li. 8.108.10, καὶ οἰδέει τὴν γαστέρα τὴν νειαίῳην ἰσχυρῶς.
22. *Nat. mul.* c. 57, Bourbon 68 (= Li. 7.396).
23. *Mul. I c.* 50, Li. 8.108.18-20.
24. *Mul. I c.* 50, Li. 8.108.11, ἡ κοιλίη ταράσσεται; *ibid.* 108.12, πῦρ σφοδρόν.
25. Le bas-ventre est désigné par τὴν γαστέρα τὴν νειαίῳην dans la partie sémiologique (*Mul. I c.* 50, Li. 8.108.10) et par ἦτρον dans la partie thérapeutique (*ibid.* 108.18).
26. *Aph.* V, 25, Magdelaine II, 436 = Li. 4.540. L’eau froide pourrait avoir un effet resserrant. L’aphorisme souligne surtout son effet engourdissant et donc antalgique.
27. *Loc. hom.* 47.7, Joly 78 = Li. 6.348.
28. En cas de gonflement (οἶδος) de la matrice (*Loc. hom.* 47.2 et 47.4, Joly 77 = Li. 6.344), le médecin doit déplacer la matrice pour permettre l’évacuation des règles retenues (47.6, Joly 78 = Li. 6.346) ou traiter par bains de vapeur et pessaires échauffants (47.10, Joly 79 = Li. 6.348).
29. L’adjectif ὑστερικὸς ne se retrouve que dans un seul autre passage gynécologique: *Mul. I c.* 138 (Li. 8.312.8), “Tous les refroidissements des jambes, tous les engourdissements produits par le froid, dans les affections utérines, tendent à soulever la matrice.” (comparer avec *Aph.* V, 35, Li. 4.544). Il est cependant employé ailleurs dans la *Collection hippocratique*, pour qualifier surtout les médicaments, et, plus rarement, les troubles (durcissements en *Coac.* 517, Li. 5.704 = Ferracci 337; douleurs en *Epid. VII* 64.4, Jouanna 90 = Li. 5.430). On notera surtout que le c. 34 est construit comme le c. 90, qui

regroupe divers remèdes et introduit une série de formules pharmaceutiques par ἄσσα (Li. 8.216.15), et qu'une recommandation similaire s'est glissée en *Mul. II* c. 131 (Li. 8.278.11): la malade souffre de l'utérus, et malgré les symptômes de constipation, il est déconseillé de troubler la cavité du bas (οὐ χορῆ ταράσσειν); la phrase lève l'ambiguïté de la rédaction parallèle (voir *Nat. mul.* c. 14 Bourbon 18 = Li. 7.332 et note *ad loc.*).

30. L'emploi de οἶα notamment ne coïncide pas avec les usages de l'auteur (cf. l'index dans l'édition de H. Grensemann p. 182). L'absence d'antécédent exprimé renverrait plutôt à *Mul. I* c. 58 (Li. 8.116.9), οἶα ἀπὸ κοιλίης φέρεται, une phrase comparative absente de la rédaction parallèle (*Nat. mul.* 17.1, Bourbon 21 = Li. 7.336).
31. *Mul. I* c. 65, Li. 8.134.9-14.
32. D'après *Morb. IV* c. 57 (57.3, Joly 122-123 = Li. 7.610-612), exposé consacré à l'hydropisie générale, le gonflement se déclare par le temps (ἐπὶν χρόνον τὸ νόσημα γίνηται) et touche, exactement comme dans le passage qui nous intéresse, les jambes et les pieds (σκέλεα et πόδες). Voir également *Vents* 12.1 (Jouanna 119 = Li. 6.108), avec κνήμας, "cuisses".
33. Comme la lienterie et la leucophlegmasie (*Morb. I* c. 3, Li. 6.146.3-4), auxquelles l'auteur d'*Affections* (c. 22, Li. 6.232.16-18) ajoute les maladies de la rate et du foie, ainsi que la dysenterie.
34. Voir *Morb. II* c. 61, Jouanna 200 (= Li. 7.94).
35. Voir *Mul. I* c. 35, Li. 8.388.
36. Voir *Mul. I* c. 61 (Grensemann 110.18 = Li. 8.122.15).
37. Voir *Mul. I* c. 60, Li. 8.120.7-9 = *Nat. mul.* 35.2 (Bourbon 51 = Li. 7.376).
38. Voir *Mul. II* c. 120, Li. 8.262.8-9, οἰδέουσιν οἱ πόδες καὶ τὰ σκέλεα, "les pieds et les jambes gonflent". Le rapprochement entre les passages dépend en partie du sens que l'on donne à σκέλος: "jambe", c'est-à-dire "partie comprise entre le genou et le cou-de-pied", ou "membre inférieur", comme en *Mul. II* c. 122 (Li. 8.266.6) où le groupe οἱ πόδες καὶ τὰ σκέλεα est suivi de ἀπὸ τῶν ἰξύων, "à partir des lombes". Dans ces conditions, le gonflement pourrait caractériser deux autres affections: l'érysipèle (comparable justement à une forme d'ulcère) qui se manifeste par un gonflement (οἴδημα) des pieds jusqu'aux jambes et au bassin (voir *Nat. mul.* 12.1, Bourbon 15 = Li. 7.328) et l'aménorrhée, qui se manifeste par un gonflement (ἀείρηται) des jambes, des cuisses et des pieds (*Mul. I* c. 2, Grensemann, 94.1-2 = Li. 8.18.12-14).
39. En *Mul. I* c. 59, l'hydropisie est désignée par ὕδρωσ (Li. 8.116.20), et aux c. 60 et 61, par ὕδρωψ (Li. 8.118.9, 120.8, 122.21), comme dans la critique. Il n'y a pas d'autre occurrence de ὕδρωψ dans *Maladies des femmes*.

40. La situation est comparable à celle du c. 175, qui traite d'hydropisie et suit deux chapitres sur l'érysipèle, forme d'ulcère utérin caractérisée par un gonflement des pieds jusqu'aux jambes et au bassin.
41. Comparer Ἦν δὲ ἐλκωθέωσι σφοδρῶς, αἷμα καὶ πῦνον καθαίρεται (*Mul. I c.* 65, Li. 8.134.9), avec Ἦν δὲ αἰ μήτραι ἐλκωθέωσιν, αἷμα καὶ πῦνα καθαίρεται (*Mul. I c.* 63, Li. 8.126.20) et Ἦν δὲ αἰ μήτραι ἐλκωθέωσιν, καὶ αἷμα καὶ πῦνον ῥέει καὶ ἰχώρ (*Mul. I c.* 64, Li. 8.130.22).
42. Comparer Ἦν δὲ περιῆ...καὶ οἰδέουσιν οἱ πόδες καὶ τὰ σκέλεα (*Mul. II c.* 120, Li. 8.262.8-9) et Ἦν δὲ ὁ χρόνος μηκύνη, ...καὶ οἱ πόδες οἰδέουσι καὶ τὰ σκέλεα ἀπὸ τῶν ἰξύων (*Mul. II c.* 122, Li. 8.266.6).
43. Comparer: ἡ δὲ νοῦσος λαμβάνει μάλιστα μὲν ἐκ τόκου, ἦν αὐτῆσί τι διακναισθὲν ἐνσαπῆ, καὶ ἐκ τρωσμοῦ, καὶ ἄλλως ἀπὸ ταυτομάτου. (*Mul. I c.* 64, Li. 8.132.3-5); Ἡ δὲ νοῦσος γίνεται μάλιστα, ἦν ἐν αὐτῆσί τι διακναισθῆ ἢ ἐνσαπῆ ἐν τῷ τόκῳ. (*Mul. II c.* 120, Li. 8.262.9-10); Ἡ δὲ νοῦσος λάζεται, ἐπὶν διακναισθῆ τι τοῦ ἐμβρύου ἐν τόκῳ ἢ τρωσμῷ (*Mul. II c.* 122, Li. 8.266.6-7).
44. Le terme ἄρθρον désigne couramment les articulations et plus rarement les membres du corps (voir *Index Hipp. s. v.*). Dans cet extrait, en raison de la mention du bassin et de la hanche, qui sont des zones d'articulation, on peut comprendre qu'il s'agit d'articulations. Les passages qui lui font écho vont dans ce sens.
45. *Mul. II c.* 114, Li. 8.246.5-9.
46. *Mul. I c.* 3, Li. 8.22.7-9.
47. *Mul. II c.* 110 (Li. 8.234.3-5 = Countouris 1.3-5).
48. Les premières lignes de *Mul. I c.* 3 correspondent à *Nat. mul.* 18.1 (Bourbon 22 = Li. 7.338). La fin du chapitre constitue un exposé sur l'évolution pathologique de la suppression des règles. Le chapitre se situe lui-même entre deux chapitres attribués à l'auteur de *Génération* et vient compléter un premier exposé sur la suppression des règles (*Mul. I c.* 2).
49. *Nat. mul.* 23.1, Bourbon 24-25 (= Li. 7.342).
50. Du point de vue de la tradition directe, la troisième partie de *Mul. I c.* 3, long exposé pathologique, se retrouve plus loin dans l'un des trois prototypes, le manuscrit V^a, juste après *Mul. I c.* 9, avec des variations lexicales (voir l'apparat de l'édition Littré, VIII, p. 41-42). Du point de vue de la tradition indirecte, *Nat. mul.* c. 18, qui partage les premières lignes avec *Mul. I c.* 3, dispose par la suite de rédactions parallèles éparpillées: *Nat. mul.* 18.2-5 = *Mul. II c.* 125 (Li. 8.268); *Nat. fem.* 18.3 = *Mul. II c.* 128 (Li. 8.274).
51. D'après *Glandes* (7.3, Joly 117 = Li. 7.562), une humeur (ἀτμούς) peut produire un flux (ῥεῦμα) âcre et glutineux (κολλώδης) qui gagne l'oreille.

- Il circule de la tête vers le corps (comparer avec *Acut.* [Sp.] 9.1, Joly 71 = Littré c. 6, 2.408). D'après *Chairs* (*Carn.* 10.2, Joly 194 = Li. 8.598), la synovie (σίελον) est la partie la plus liquide de la substance glutineuse (κολλώδεις) contenue par les membres. Dans *Épidémies VII* 61.1 (Jouanna 88 = Li. 5.426), un ichor visqueux et collant (γλίσχωρος ἴχωρ καὶ κολλώδης) sort de l'avant-bras en cas de blessure au coude. Enfin, l'auteur de *Lieux dans l'homme* note qu'une mucosité (μύξα) garantit le bon fonctionnement des articulations (*Loc. hom.* 7.1, Joly 46 = Li. 6.290) et qu'il existe une connexion entre l'état des articulations dans le corps (ἄρθρα) et le mal de hanche (ισχίαδα; *Loc. hom.* 10.6, Joly 50 = Li. 7.296 et 22.1 Joly 60 = Li. 7.314).
52. D'après *Chairs* (*Carn.* 3.3, Joly 189 = Li. 8.586), les vaisseaux sont creux (κοῖλαι) par opposition aux nerfs qui sont denses (στερεά), et il en existe deux principaux dont un appelé "veine cave" et l'autre "artère" (5.2, Joly 191 = Li. 8.590). D'après *Régime*, (*Vict.* I 9.3, Joly 11 = Li. 6.484), il existe dans le corps trois circuits "qui sont appelés vaisseaux creux", φλέβεις κοῖλαι. D'après *Maladie sacrée* (*Morb. sacr.* c. 3, Jouanna 11 = Li. 6.366), il n'y a que deux gros vaisseaux, mais l'adjectif κοῖλος qualifie souvent les vaisseaux en général (voir par exemple 10.1, Jouanna 19 = Li. 6.378).
53. *Aff. int.* c. 18, Li. 7.210.11-12: "Ces vaisseaux [les vaisseaux creux cités précédemment dans le texte: τῶν φλεβῶν τῶν κοίλων] sont pleins de sang (αἷματός εἰσι πλήρεις); si donc quelque chose d'étranger y pénètre, ils deviennent malades." Le fait que la maladie soit provoquée par l'intrusion d'une autre substance dans les veines implique que le sang qui y circule est pur. Comparer également avec *Morb. sacr.* 9.1, Jouanna 18 = Li. 6.376: "les vaisseaux sont creux (κοῖλαι) et remplis de sang chaud."
54. Comme la critique se situe en début de chapitre et n'est pas dissociable du traitement proposé, l'exposé forme une unité et on aurait pu espérer davantage de rapprochements que pour les autres critiques, plus isolées. En réalité, le chapitre contient de nombreux *hapax* hippocratiques. Le passage le plus proche reste une insertion faite en *Mul. II* c. 134 (= *Nat. mul.* c. 6), où apparaissent les seules autres occurrences - pour les écrits gynécologiques - de l'expression αἷμα καθαρόν, "sang pur" (Li. 8.304.11) et de l'adjectif διεφθορός (Li. 8.304.8, pour qualifier le sang). On peut noter également que l'emploi de ὁμοῦ suivi du datif pour indiquer l'accompagnement se retrouve seulement dans deux autres passages: ὁμοῦ πηγάνω, *Mul. I* c. 45, Li. 8.104.9 ; ὁμοῦ τῷ φαομάκω, *Mul. I* c. 64, Li. 8.132.16.

55. Sur la question, voir BOURBON F., *Ensemble du corps* (holon to sōma) et pratiques gynécologiques dans la *Collection hippocratique*. In: GHERCHANO F. et WYLER S., *Corps en morceaux. De la division à l'unité du corps dans les mondes grec et romain*. Rennes, à paraître.
56. Voir par exemple *Mul. II* c. 133, Li. 8.184.6-8 (= Countouris 19.6-8) : “Si le corps ne paraît devoir être évacué en aucune façon, si les causes (αί προφάσιες) ne semblent pas avoir émergé de ce côté et si l’utérus doit la maladie à lui-même, entamer ainsi le traitement...”.
57. *Mul. I* c. 63, Li. 8.128.19-23.
58. Sur le lien entre phrènes et intelligence dans la *Collection hippocratique*, voir JOUANNA J., *Hippocrate. Pour une archéologie de l'école de Cnide*. Paris, Belles Lettres, 1974, p. 356-357.
59. *Mul. I* c. 63, Li. 8.128.1-7.
60. *Mul. I* c. 63, Li. 8.128.11-15.
61. Dans le traité de nosologie *Maladies II* (*Morb. II*, 16.4, 18.3, 19.2, 25.2, 26.6, 67.3, Jouanna 151, 153 bis, 159, 161, 206 = Li. 7.30, 32 bis, 40, 42, 102), l’eau est donnée en boisson dans des cas de céphalalgie, sans aucune absorption de lait. En *Morb. II* 72.2 (Jouanna 212 = Li. 7.110), l’eau est donnée en boisson dans un cas où la région des phrènes est affectée avec troubles de la raison. Quant au lait, il est prescrit en cas de phtisie en *Morb. II* 51.1 (Jouanna 188 = Li. 7.78), et en cas de faiblesse en *Mul. II* c. 174 bis (καὶ λιποθυμῆ, καὶ ἀσθενείῃ; τὴν κεφαλὴν ἀλγέει, 352.3; crises et élan; lait d’ânesse ou de chèvre., 352.12-13). Les vertus opposées du lait (nuisible en cas de maux de tête, bénéfique en cas de faiblesse) sont énoncées dans un aphorisme (*Aph. V*, 64, Magdelaine 2.420 = Li. 4.356-358).
62. L’emploi de ἀνακομίζω, entre autres, renvoie à *Mul. II* c. 118. À partir de termes peu fréquents, il est possible de rapprocher ces deux chapitres d’au moins huit autres. La recherche est en cours.
63. Le lait bouilli de chèvre (γάλα ἐφθὸν αἴγειον) est prescrit vers la fin du traitement de *Mul. I* c. 63 (Li. 8.130.14) et en *Mul. I* c. 29 (Grensemann 122.5 = Li. 8.74.2-3) où la céphalée figure comme symptôme principal. Bien que le passage se trouve publié avec ceux attribués à l’auteur de *Génération*, il s’agit probablement d’un ajout, de l’aveu de Grensemann lui-même (p. 171), qui le rapproche d’autres directives thérapeutiques ajoutées en fin de chapitre (Grensemann 26.8, 38.8.9, 40.3, 67.7-8). En *Mul. II* c. 171 (Li. 8.352.3), la céphalée figure dans une liste de symptômes et la purgation doit se faire au lait de d’ânesse ou de chèvre. La prescription de lait de chèvre, bouilli ou non, est une spécificité d’*Affections internes*.

64. Voir notamment *Artic.* c. 40, Li. 4.174.11-12: au cours d'une intervention, une paroi à traverser s'avère plus épaisse que ne le croient les médecins (ἢ ὡς οἴονται).
65. *Acut.* 63.1, Joly 64 = Li. c. 17, 2.360-362. Traduction Joly remaniée.
66. *Acut.* 52.1 Joly 58 (= Li. c. 14, 2.336): "s'il n'y a ni lourdeur de tête ni atteinte des phrènes...". Hors de la *Collection*, l'expression se retrouve seulement chez Galien (dans son commentaire au *Régime des maladies aigües*) et chez Arétée.
67. *Acut.* 59.1, Joly 62 (= Li. c. 16, 2.352): "l'oxymel est favorable à l'hypochondre et aux viscères voisins."
68. *Acut.* 8.2, Joly 39 (= Li. c. 3, 2.242-244): ἐνιοὶ δὲ τῶν μαντίων τὰ ἐναντία τουτέων, "mais quelques devins pensent que c'est le contraire".

Correspondance should be addressed to:

Florence Bourbon - eiffel3134@gmail.com